

L'association Demeurant Partout est une association loi 1901 créée il y a cinq ans par des travailleurs sociaux militants pour le droit au logement, en réponse à l'engorgement des foyers d'hébergement, au manque cruel de places disponibles, et pour pallier aux défaillances d'un système dont les rouages sont quelques peu rouillés, alors que la crise du logement s'éternise et s'aggrave.

Ras le bol de voir des familles dans la rue, des gens dormir sur des cartons.

Pour situer un peu l'ère du temps, nous avons fait une petite expérience de théâtre invisible en interrogeant la population sur « quelle solution pour les SDF » dans le cadre d'une campagne politique fictive. Notre faux député proposait un nouveau concept de maisonnettes en carton démontables en quelques minutes. Les concernés auraient pour obligation de la monter à la tombée de la nuit et de la démonter à l'aube. Nous, déguisées en journalistes pour l'occasion étions atterrées de l'apathie des riverains interrogés ; « des maisons en carton ? oui, c'est une bonne idée, mais seulement si elles ne restent pas la journée ; on ne les verrait plus traîner, ils auraient un chez eux ». C'est ça, cachons la misère à leurs yeux fragiles, faisons comme si ça n'existait pas, l'autruche est un animal noble, et l'absurde notre quotidien.

Le principe de l'association est basé **sur la liberté d'action**, l'exécution des lois sur le logement applicables mais non appliquées, faute de temps, de budget, ou de volonté politique. Par exemple, la loi de réquisition. Elle implique que tout bâti appartenant au domaine public laissé à l'abandon plus de deux ans peut /doit être réquisitionné par les collectivités locales et mis à disposition des associations de logement, en vue de créer de l'hébergement. Elle est applicable en période de plan froid. Mais il a fallu attendre l'occupation médiatique des sans abris sur les berges du canal St Martin à Paris pour voir sa mise en œuvre dans quelques grandes villes de France.

On sait que le seul moyen de faire appliquer une loi est de mobiliser l'opinion publique en vue de la médiatisation. On sait que pour mobiliser l'opinion publique il faut la toucher, voir la scandaliser. C'est ce qui se passe quand on étale des SDF à la vue de tous, c'est gênant et culpabilisant. Par contre quand un petit Maire d'une ville de province (Vénissieux pour ne pas la citer) vote un arrêté anti- expulsions locatives et que la cour de Justice en fait lever l'interdiction, pas assez de tapage médiatique donc pas de répercussions. Voilà comment ça fonctionne.

Demeurant partout a su se faire une place dans le monde de l'aide au logement du fait de son action radicale indépendante, **de son accueil inconditionnel aux personnes** et de son réseau de partenaires.

Parce que les personnes bénévoles qui travaillent en son sein sont ambivalentes, viennent de divers horizons et sont détachées de tout cadre, nous accompagnons les personnes dans l'hébergement mais nous leur proposons également une écoute humaine, nous assurons le lien avec les partenaires sociaux lorsque les situations dépassent nos compétences. De nombreuses associations nous viennent en aide et nous leur renvoyons la balle, c'est le principe même d'une collaboration, mais qui reste officieuse. Certaines associations reconnues sont frileuses quant à assumer cette coopération, car il nous arrive fréquemment d'avoir à détourner voir enfreindre certaines règles pour mener avec succès des opérations de relogement ; beaucoup nous soutiennent mais peu acceptent de le porter politiquement, ce qui est compréhensible quand on voit la précarité des subventions attribuées par l'état.

Nous accompagnons des personnes en difficulté d'hébergement dans la réquisition de bâtiments laissés à l'abandon, cimetières de la spéculation immobilière ou appartenant à des collectivités publiques. Il arrive qu'ils soient sous la coupe de projets d'urbanisation qui mettent plusieurs années à se mettre en place.

Pourquoi ne pas en faire du logement temporaire, cadré par des conventions d'hébergement à durée déterminée ? Parce que les politiques craignent le non respect des conventions , de ne plus pouvoir chasser ces vilains squatters, et craignent surtout le mécontentement des propriétaires. Cette peur de l'échec empêche nombre

de projets de se réaliser, il faudra oser sortir de cette frilosité pour avancer un peu . C'est notre spécialité, nous mettons les pieds dans le plat.

Notre association a une portée limitée en action et dans le temps. En action car nous ne sommes pas reconnus d'utilité publique, le but étant de rester dans l'anonymat pour avoir une plus grande marge de manœuvre et afin d'aboutir au relogement stable de groupes de personnes. Dans le temps car la France de demain sera une France privatisée et de propriétaires ce qui risque de limiter franchement notre capacité d'action et de pression.

Nous apportons un soutien moral et matériel aux personnes grâce entre autre à une subvention annuelle de la fondation Abbé Pierre, qui reconnaît l'effort d'aller vers une société meilleure en se basant sur la solidarité avant tout, en déclin inquiétant dans notre société.

Comme exprimés si dessus, les processus de médiatisation ou de discrétion jouent un rôle important dans le déroulement des actions sociales. Nous adaptons nos méthodes en fonction du contexte politique et social et du public soutenu.

#### - 1- LA MAISON JEHAN RICTUS

25 résidents dont deux enfants / 58 personnes y ont transité  
propriété de la mairie de Villeurbanne  
inoccupée depuis deux ans

Au mois de mars de l'année 2006, alors que le débat sur l'ouverture des centres d'hébergement d'urgence à l'année piétinait, plusieurs dizaines de personnes alors hébergées dans le cadre du plan froid se trouvaient remises à la rue. Il s'agissait pour la majorité d'entre elles de demandeurs d'asile en cours de demande, contraints d'attendre les réponses de l'OFPPA ou de la commission des recours dans des délais allant de quelques mois à plus d'un an (en moyenne 18 mois). Tous étaient suivis et aidés par des associations lyonnaises compétentes mais impuissantes face à la fermeture des hébergements d'urgence, et à la saturation des places disponibles en Centres d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile. Il faut préciser que seulement trois places annuelles sont accessibles aux demandeurs d'asile en situation de recours, c'est-à-dire en seconde demande. Ils sont pourtant encore en situation légale à ce stade de leur procédure.

L'association D. P. les a accompagnés dans l'occupation d'une ancienne maison de retraite alors inoccupée depuis deux ans et appartenant à la mairie de Villeurbanne, en apportant un soutien morale, matériel, et les bases d'une médiation. La diversité culturelle (personnes d'Arménie, Nigeria, Algérie, Congo, Angola, Roumanie et France s'y côtoient) de chacun et leur intimité peuvent être préservées grâce à la disposition adéquate des pièces. Directement un dialogue a été engagé entre les résidents, l'association et les représentants de la mairie, qui a fait preuve de tolérance durant plus d'un an. La FAP a apporté son soutien financier. Pendant que la vie au sein de la maison s'organisait pour les 25 occupants, sur les bases d'une gestion autonome partagée entre résidents et soutenue par les bénévoles, nous avons monté un projet d'**occupation temporaire**.

Le but étant d'officialiser l'occupation et de sécuriser les habitants en faisant admettre à la mairie que nous répondions à un réel besoin, sans déranger le voisinage, et que nous étions ouverts a toute sorte de négociations. Nous avons pris contact avec le quartier et envisagé à la demande de la directrice de l'école voisine d'utiliser une partie du terrain pour répondre à son besoin de jardin pédagogique.

L'aventure humaine semblait riche pour chacune des parties, hélas, la mairie s'y est aussi tôt opposée.

Quelques mois plus tard après un mutisme face à notre désir d'arriver à un accord, et alors qu'une association bien connue se proposait de reprendre ou d'appuyer le projet, nous étions assignés en justice dans le cadre d'une procédure d'expulsion.

Pour notre défense, 52 personnes aidées grâce à cette maison, des attestations de soutien d'autres associations reconnaissant s'être à l'occasion déchargées sur nos places disponibles vue la carence d'établissements adéquats à l'accueil d'urgence et de stabilisation, des statuts de réfugiés politiques obtenus, des sorties en foyer, des reprises d'emploi... Pour leur attaque, nous nous substituions à un projet d'urbanisme important pour le quartier : démolir une maison avec une capacité d'accueil de trente personnes afin de créer un ... espace vert !!!

L'avocate de la défense a demandé 12 mois de délais, devant le manque d'urgence du projet de la partie adverse. On nous en a octroyé dix. Mais nous ne sommes pas encore résignés et avons cette période pour tenter de convaincre la mairie de Villeurbanne de repousser son projet pour l'adoption d'un projet social bien plus important en ce moment de pénurie ....

A suivre... (La mairie acharnée à chasser les précaires a fait appel de cette décision de justice.)

- 2- LE MINISTÈRE DE LA CRISE DU LOGEMENT / COURS DU DOCTEUR LONG 65  
occupants dont 15 enfants / 80 % de relogement  
propriété de l'OPAC  
inoccupé depuis sept ans

Au mois de mars 2007, nous sommes à la fin du mouvement des enfants de Don Quichotte. Une charte vient d'être proposée : la charte du canal St Martin, qui ouvrira la voie - après de nombreux débats politiques médiatiques houleux et des prises de position marécageuses - à la loi DALO (droit au logement opposable) et au Plan d'Action Renforcé en faveur des Sans Abris, qui, ce qui n'était pas prévu au départ, touchera aussi les hébergements d'urgence.

La crise du logement n'étant plus un tabou pour personne, et l'opinion publique étant déjà largement sensibilisée à la question, nous décidons d'apporter notre soutien à quelques familles installées dans un immeuble de standing abandonné depuis sept ans, mais de manière très médiatique, histoire d'en remettre un coup.

Car il ne s'agit pas de créer des lois en fonction du problème du jour pour calmer les esprits, il faut aussi voir la réalité. Et la réalité ce sont des gens, des vrais, des en chair et en os et qui ne ressemblent pourtant pas à des pions, que l'on balade d'associations en bailleurs sociaux, que l'on inscrit sur une liste et auxquels on dit de patienter .

La réalité c'est une mère de famille qui vient les larmes aux yeux nous supplier de lui trouver quelque chose, pour elle et ses enfants. Pas un logement, non, quelque chose ... Parce que c'est l'hiver, qu'elle vit chez son frère qui commence à s'énervé de sa présence. En même temps on peut le comprendre, ils vivent à 9 dans un deux pièces (4 adultes, 5 enfants), et ça fait un an que ça dure. Cette femme, elle sait pourtant que dans l'immeuble récemment occupé il n'y a ni chauffage ni électricité. Ça viendra dans quelques jours car cette fois ci c'est l'association « stop

les Coupures Droit à l'énergie » qui nous soutient, ainsi que la C.G.T. privés d'emploi, précaires, qui sera notre partenaire privilégié durant ces quelques mois.

Il s'avère que le bâtiment appartient depuis peu à l'OPAC. Après avoir fait un bilan des situations et des demandes des résidents, nous sommes allés à la rencontre du président de l'OPAC afin de l'interpeller et de négocier. Première victoire : il n'aura pas recours aux forces de l'ordre pour faire évacuer les lieux ; deuxième victoire : il accepte de négocier et entend la situation ; troisième victoire : il s'engage à nous aider dans la mesure de ses possibilités au relogement des personnes qui seraient en attente de logement social (inscrites sur les fameuses listes à rallonge), soit 30% des résidents, et à mandater une association d'insertion par le logement (ALPIL) pour nous aider à trouver des solutions pour les restants .

Pourquoi avons- nous trouvé une oreille attentive alors que cette personne voyait son bien occupé illégalement ? Parce que depuis sa place, il était de ceux qui ont conscience du problème, le déplorent, mais n'ont pas de solution à proposer ; et il a eu l'honnêteté de le reconnaître et la tolérance suffisante à une entente.

Durant les trois mois octroyés pour permettre le relogement (logement pour certains) il y eu quand même de nombreux rebondissements. Une vie collective s'est organisée. avec des réunions hebdomadaires pour se retrouver, chaque foyer occupant un appartement. De nombreux chantiers ont été menés pour bricoler, réparer, améliorer. Une salle de garderie et d'animation tenue par des étudiants a été aménagée pour les quelques quinze enfants qui vivent là, lesquels nous ont offert un spectacle de théâtre que nous avons ouvert au voisinage. Une soirée de soutien musicale a été organisée afin d'aider une famille de roumains à aller chercher leur fille de 10 ans laissée au pays. Un groupe de musique acoustique répétait régulièrement dans le hall. Et toujours des permanences ont été tenues avec infokiosques afin d'interpeller les badauds sur la situation. Un groupe de solidarité s'est rapidement constitué sans lequel rien n'aurait été possible.

La police n'a pas respecté les consignes préfectorales, et s'est permise de se pointer maintes fois de manière plus ou moins méprisante, ou agressive selon qui ouvrait la porte. Nous avons aussi dû scolariser pour la première fois certains enfants . Heureusement RESF a été là pour nous épauler jusqu'au bout.

Un acte honnête et efficace a donc pu permettre le relogement de 80% des résidents de l'immeuble ; heureux, ils ont pu prendre possession de leur logement. L'OPAC a récupéré son bien avec en tête de ne plus gâcher de l'habitat en le laissant à l'abandon ou à la spéculation.

Ce n'est qu'en attirant l'attention sur les défaillances du système (à tous les niveaux et pas seulement en matière d'habitat) en menant des actions tape à l'oeil ou discrètes, selon, que nous pourrons doucement faire avancer les choses et bousculer les esprits endormis.

Mais il faut garder à l'esprit l'humanité et la solidarité dont nous avons besoin avant tout et sans lesquelles rien n'est possible.